

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>	<b>dossier n° PC05754024P0006</b>
<b>Commune de PHALSBOURG</b> 	date de dépôt : 14/03/2024 demandeur : MUTLU Oktay pour : Construction d'une maison d'habitation adresse terrain : rue de Bois de Chênes-Haut AM STADTWEG 57370 PHALSBOURG

**ARRÊTE**  
accordant un permis de construire  
au nom de la commune de PHALSBOURG

**Le Maire de PHALSBOURG,**

Vu la demande de permis de construire présentée le 14/03/2024 par Monsieur MUTLU Oktay demeurant 3a route de Sarrebourg 57370 PHALSBOURG ;

Vu l'objet de la demande : **Construction d'une maison d'habitation** sur un terrain situé rue de Bois de Chênes-Haut AM STADTWEG 57370 PHALSBOURG pour une surface de plancher créée de 350 m².

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29/07/2008, modifié et révisé le 11/02/2013, le 07/06/2022

Vu la zone 2AU et UB du P.L.U.;

Vu l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France assorti de prescriptions le 07/05/2024 ;

Vu le code de l'environnement et son article D 563-8-1 listant les communes concernées par la carte de sismicité nationale ;

Vu la carte d'aléa retrait-gonflement des argiles dans le département de la Moselle de septembre 2008 réalisée par le BRGM ;

Vu la demande de pièces manquantes le 18/03/2024 ;

Vu le « retrait » de la demande de pièces manquantes par la Commune de Phalsbourg le 02/04/2024 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le permis de construire **PC05754024P0006** est **ACCORDE**.

**Article 2**

Le demandeur doit respecter les prescriptions motivées jointes en annexe édictées par l'Architecte des Bâtiments de France.

PHALSBOURG le 17 mai 2024,  
  
Le Maire  
Jean-Louis MADELAINE

L'avis de dépôt de la demande de permis de construire susvisée a été affiché en mairie le 14/03/2024

*Remis en main propre, le 17/05/2024*

*[Signature]*